cinq et même six; ces tentacules se terminent par une assez grosse boule couverte de cnidocils. La bouche forme entre ces tentacules une élévation conique. Quatre faux tentacules sont placés sur la tige du Polype, vers la base, au quart de la hauteur. Ils sont très sensibles au mouvement de l'eau ou au passage d'un animal. Dans ce cas, la partie supérieure du Polype s'incline vers la base et se meut en cercle, mais ce sont seulement les tentacules supérieurs qui saisissent la proie.

Les Méduses, d'une couleur blanche jaunâtre avec des points d'un rouge vif, poussent sur de longues tiges un peu au-dessus des faux tentacules. Je n'ai pas trouvé plus de deux Méduses à la fois placées vis-à-vis l'une de l'autre et toujours à des stades de développement très éloignés.

Cependant j'ai vu naître à Tatihou, en captivité, deux Méduses jumelles, unies l'une à l'autre à la partie supérieure de leurs cloches. M. le professeur Hartlaub de Helgoland en donnera une description dans la nouvelle édition de son «Nordisches Plankton».

Quant au milieu dans lequel vivent ces Polypes et leurs Méduses, il me reste encore à dire que l'eau de la petite mare sur l'île Tatihou est très sale en plusieurs endroits. J'en ai tiré un morceau de toile couvert de vase et imbibé de pétrole; pourtant, trois *Actinia equina* étaient fixées à sa surface, et dans les Algues voisines il y avait des Polypes de *Cladonema*.

On comprend par là que ces Polypes et leurs Méduses peuvent être élevés très facilement dans des aquariums, étant donné qu'ils n'exigent pas de l'eau de mer particulièrement bien oxygénée.

Je garde vivants depuis sept semaines, dans mes aquariums, les spécimens que j'ai rapportés de France dans des bocaux pour le Musée d'Histoire naturelle de la ville de Mayence. Je suis particulièrement heureuse d'avoir pu me procurer ces espèces qui sont parmi les plus belles et d'être ainsi en mesure de les montrer vivantes, loin de la mer, à ceux que la Faune marine intéresse et qui n'auraient peut-être jamais eu l'occasion de les admirer autrement.

Sur un Térébellien nouveau du golfe Persique (Grymaea persica *nov. sp.*),

par M. Pierre Fauvel.

M. Bogoyawlensky a récolté, dans le golfe Persique, des spécimens, assez nombreux, d'un Térébellien dont il a bien voulu me confier la détermination. Cette espèce est nouvelle et répond à la description suivante :

Diagnose. — Lobe céphalique arrondi portant en arrière une bande transversale d'yeux. Tentacules peu nombreux, gros, longs, canaliculés. Trois paires de branchies formées de nombreux filaments spiralés. Soies

capillaires sur presque toute la longueur du corps, à pointe effilée *lisse*. Premier sétigère au premier branchifère. Tores uncinigères à partir du 4[e] sétigère. — Uncini aviculaires, unisériés, rétrogressifs, avec plusieurs rangées de dents au vertex et un bouton saillant à l'extrémité du manubrium. 22-25 boucliers ventraux profondément bi-annelés.

Taille : 30 à 40 millimètres sur 2 à 2 millim. 5.

Localité. — Bouchir, Bahraïn, Coveik.

Les spécimens, assez nombreux, varient de taille entre 5 et 40 millimètres de longueur sur 1 millim. 5 à 2 millim. 5 de diamètre. La taille *moyenne* paraît être de 30 à 35 millimètres.

Le thorax est un peu renflé, légèrement arqué, subcylindrique. L'abdomen long et effilé s'enroule en spirale.

Le disque tentaculifère, arrondi en demi-cercle, porte dorsalement une couronne de petits yeux rougeâtres, disposés sur plusieurs rangées transversales, comme chez les *Thelepus*. Au-dessous s'insèrent les tentacules assez peu nombreux, mais gros, longs, très tortillés et canaliculés. Les plus ventraux de ces tentacules, qui s'insèrent sur les côtés de la bouche, sont petits, courts, pointus, et forment comme de petits cirres latéraux.

La bouche est surmontée d'une assez grande lèvre creusée en cuiller. La lèvre inférieure saillante forme avec la lèvre supérieure une ouverture cylindrique. Les segments suivants portent d'épais bourrelets ventraux remontant sur les côtés jusqu'à la base des parapodes situés très haut et pour ainsi dire rabattus sur la face dorsale. Les branchies sont au nombre de trois paires. Elles sont formées de très nombreux filaments naissant isolément d'une base commune élargie transversalement. Ces filaments, *non ramifiés,* sont grêles et plus ou moins tordus en spirale. Ceux de la première paire, au nombre de 10 à 12, s'étendent assez bas sur les flancs en entourant le premier mamelon sétigère. La deuxième paire est à hauteur du deuxième pied et la troisième, qui n'a plus que 5 à 7 filaments plus courts, est à hauteur du troisième parapode.

Les 10-12 premiers parapodes sont fortement ramenés vers le dos, qui est étroit, un peu ridé et fortement convexe.

Les premiers parapodes sont longs, cylindriques, dressés verticalement et assez éloignés des tores uncinigères. Le premier pied, très petit, est pour ainsi dire masqué par les filaments branchiaux qui l'entourent.

Les premiers boucliers ventraux se prolongent sur les côtés jusqu'à la base des parapodes en formant des bourrelets saillants.

Au quatrième sétigère apparaissent sur ce bourrelet les premiers uncini qui n'en occupent qu'une petite partie. Ils sont supportés par un tore uncinigère en forme de croissant assez court. Aux segments suivants, les tores uncinigères s'allongent rapidement, atteignent leur maximum vers le 4[e] uncinigère (7[e] sétigère), puis décroissent de nouveau, s'écartent du ma-

melon dorsal et passent graduellement aux pinnules étroites, saillantes, de forme trapézoïdale. A l'extrémité postérieure du corps, ces pinnules prennent la forme d'un bouton un peu aplati.

Les rames dorsales, à soies capillaires, persistent sur presque toute la longueur du corps. Elles ne font défaut, en général, qu'aux 2 à 6 derniers segments.

Les boucliers ventraux sont au nombre de 22 à 25. Ils sont étroits, très saillants, séparés les uns des autres par une rainure très profonde et étroite et divisés en deux par un profond sillon transversal. A partir du 12e-15e, ils deviennent de moins en moins larges et prennent la forme de simples écussons quadrangulaires qui finissent, peu à peu, par devenir indistincts.

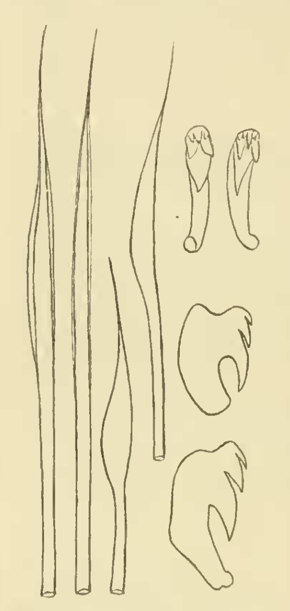


Fig. 1. — Soies de *Grymaea persica*.

Il n'existe pas d'expansions latérales ni de papilles aux premiers segments.

Les soies capillaires sont de deux sortes : les unes longues, presque droites, avec un limbe étroit de chaque côté, se terminent en pointe effilée; les autres, plus courtes, se terminent en lame de serpe un peu recourbée et assez large. Toutes ces soies ont la pointe lisse.

Les uncini, toujours disposés sur une seule rangée rétrogressive, sont en forme de sabot, comme ceux des *Thelepus*, et portent, comme ceux-ci, un bouton saillant à l'extrémité du manubrium. De profil, ils montrent une grosse dent surmontée de deux plus petites. De face, on voit au-dessus de la grosse dent impaire une rangée transversale de deux dents assez fortes surmontées d'une petite dent impaire et de quelques fins denticules disposés au vertex en ligne transversale.

Malmgren, dans sa diagnose de *Grymaea Bairdi*, indique que les tores uncinigères commencent au cinquième sétigère, mais Willey (1905, p. 305) qui a eu entre les mains un spécimen de cette espèce provenant de Norvège a constaté qu'ils commencent bien au quatrième sétigère.

La *Grymaea persica* diffère de la *Grymaea Bairdi* : 1° par la présence d'une couronne d'yeux céphaliques; 2° par la forme de ses soies et de ses uncini; 3° par sa taille beaucoup plus petite.

Elle se rapproche de la *Grymaea cespitosa* Willey de Ceylan par sa taille et la forme de ses uncini, mais elle en diffère par ses boucliers étroits et par ses pinnules bien détachées. Les tores uncinigères abdominaux de la *Grymaea cespitosa* sont sessiles.

J'ai observé, parfois, l'absence du premier mamelon sétigère d'un côté : les uncini semblent alors commencer au troisième sétigère de ce côté et au quatrième du côté opposé.

Variation sabelliforme du Spirographis Spallanzani *Viv.*, *à Saint-Vaast-la-Hougue*,

par M. Pierre Fauvel.

Le *Spirographis Spallanzani* Viv. et la *Sabella pavonina* Sav. sont des Sabelliens très voisins, mais, d'ordinaire, très faciles à distinguer au premier coup d'œil.

Les soies sont semblables et semblablement disposées chez les deux espèces d'après la formule suivante :

Segment thoracique 1 = Soies limbées / 0

Segments thoraciques 2-8 = Soies limbées / 1° Crochets aviculaires 2° Soies en pioche

Segments abdominaux = Crochets aviculaires / Soies limbées

Bien qu'ayant examiné un grand nombre de spécimens de diverses provenances, je n'ai pu découvrir aucun caractère distinctif entre les soies du *Spirographis Spallanzani* et celles de la *Sabella pavonina*. Les légères différences que l'on relève parfois dans la longueur et la courbure des soies capillaires, la largeur du limbe, la forme des crochets aviculaires, ne sont jamais plus importantes que celles que l'on observe entre différents individus de même espèce, suivant l'âge, la provenance, ou même entre les diverses régions d'un même individu.

De Saint-Joseph [1] en décrivant le *Spirographis Spallanzani* n'en figure pas les soies et renvoie pour les détails à ceux donnés par lui antérieurement pour la *Sabella pavonina*.

Par contre, d'autres caractères permettent, d'ordinaire, de distinguer immédiatement les deux espèces.

Les deux lobes branchiaux de la *Sabella pavonina* décrivent chacun un demi-cercle seulement, de sorte que le panache étalé forme une élégante coupe en entonnoir régulier, toutes les branchies, longues et minces, ayant la même hauteur.

[1] *Annélides Polychètes des Côtes de France*, 1898, p. 432.